



LA VILLE DE PIERRELAYE RECRUTE

10 037 habitants – Membre de la Communauté d'Agglomération Val Parisis

Un(e) Animateur·trice sur le temps de pause méridienne (F/H)

Accueil de loisirs

Emploi permanent à temps non-complet - Adjoint d'animation (catégorie C)

Missions principales :

Sous la responsabilité de la Directrice de l'accueil de loisirs et de son adjointe, en lien avec la référente de la restauration scolaire, vous encadrez les enfants lors de la pause méridienne :

- ✓ Accueillir les enfants inscrits et vérifier les pointages
- ✓ Proposer des animations et/ou encadrer les repas, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ✓ Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants
- ✓ Transmettre les informations (direction, enseignants, parents, collègues, etc.)

Profil :

- ✓ **BAFA ou équivalent apprécié**
- ✓ Rigueur et ponctualité
- ✓ Techniques d'animation et d'encadrement
- ✓ Connaissances de la réglementation en vigueur
- ✓ Techniques d'observation et d'écoute
- ✓ Techniques de régulation et de résolution de conflits
- ✓ Connaissances des protocoles de soins en cas d'incident, d'accident et/ou d'enfant ayant une pathologie (PAI, handicap, etc.)

Conditions particulières d'exercice :

- ✓ Temps non-complet annualisé : 6h hebdomadaire, de 11h30 à 13h30 (sauf mercredi et vacances scolaires)
- ✓ Rémunération statutaire, régime indemnitaire, participation mutuelle et prévoyance, CNAS

Poste à pourvoir le 02/09/2024

Adressez votre candidature (lettre de motivation + CV) à :
Monsieur le Maire - Service recrutement - 42 bis, Rue Victor Hugo – 95480 PIERRELAYE
Adresse mail : srh@ville-pierrelaye.fr